

Avril 2016

N°6

Avec VOUS à Ploulec'h

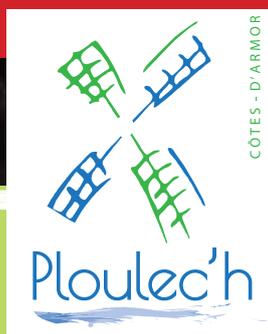
Toute l'actualité de votre commune

GRAND FORMAT

Soin et aide à la personne, portage de repas

Ces services existent à votre porte

REUNION PUBLIQUE sur la salle socio-culturelle
en présence d'Amélie Loisel (LAAB)
Vendredi 29 avril - Salle des fêtes 20h



L'esquisse de la salle
socio-culturelle

Championnats de
France de tir à l'arc

Kerninon, la gloire
de mon père



Jean-Marie BOURGOÏN
Maire



Claude VAUDRY (1^{er} adjoint)
Finances et personnel



Zoé LE LOEUFF (2^{ème} adjointe)
Enfance, jeunesse
et vie scolaire



Yannick GAUTIER (3^{ème} adjoint)
Urbanisme, travaux
commerce



Véronique BOËTE (4^{ème} adjointe)
Vie sociale, solidarité
et séniors



Matthieu DUPUIS (5^{ème} adjoint)
Vie associative, sports,
culture, communication

N°6 - Avril 2016

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication : Jean-Marie Bourgoïn

Responsable de la publication : Matthieu Dupuis

Rédacteurs : Nadège Porret et Matthieu Dupuis

Ont participé au n° : Sylvain Camus, Thierry Le Calvez, Sonia

Stéphan, Erwan L'Hévèder, Olivier Naulet, Mireille Guéneq,

Claude Vaudry et Ghislaine Brevet Buisson.

Conception graphique et mise en page : Matthieu Dupuis

Impression : Roudenn Graphik

Crédits photo : P. Coïc, J.-M. Boëté, I. Philippet,

M. Dupuis, N. Porret et les assos de Ploulec'h

✉ infocom-mairieploulec'h@wanadoo.fr



Edito

Le budget de la commune amputé par les ponctions de l'État.

Voilà deux ans que nous sommes en place, cette année 2016 va voir le début des travaux du lotissement de Parcomeur, le début des travaux de la salle socioculturelle, l'installation de jeux pour les enfants et un parcours fitness aux abords du city stade.

Tous ces investissements sont nécessaires pour une revitalisation de notre commune. La nouvelle salle, les jeux et le stade multisports sont réalisés pour les habitants de Ploulec'h.

À l'heure du bilan 2015 et de la préparation du budget pour l'année 2016, quelques éclaircissements sur les finances communales nous semblent utiles. Les baisses successives de la Dotation Globale de Fonctionnement (68 800 € depuis 2014) versée par l'État grèvent de façon conséquente nos capacités d'investissement d'année en année. Il est nécessaire dans un budget communal d'avoir un minimum de possibilités pour les investissements courants, en dehors des grands projets: entretien de la voirie, des bâtiments communaux, etc.

Une maîtrise des dépenses ne suffit pas face à la baisse des recettes pour garder une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante. Des réflexions sont engagées pour baisser les coûts de fonctionnement, mais nous savons d'ores et déjà qu'une augmentation de nos taux d'imposition sera nécessaire pour compenser en partie la baisse de la dotation. Cette augmentation se fera progressivement, avec un premier palier d'augmentation de 1% en 2016, qui représente environ 6 000 € de recettes supplémentaires. Nous comptons également pour compenser cette baisse sur la réalisation du nouveau lotissement qui, à terme, devrait générer de nouvelles ressources pour la commune. Malgré ce contexte difficile, nous sommes confiants pour l'avenir des finances communales, reste à savoir si les ponctions de l'État s'arrêteront bien en 2017.

CLAUDE VAUDRY
1er adjoint

4/5

Ploulec'h 360

6/9

Ploulec'h en action

- La salle socio-culturelle se dévoile
- Dans le rétroviseur, épisode 2
- 10 jours pour une classe
- Chacun son site web
- Rencontre avec Mireille GUÉNEC
- Marché : À la rencontre des exposants

10/11

Grand-Format

- Soins et aide à la personne, portage de repas



www.ploulech.fr



Les conseillers de la majorité



Olivier NAULET
*Délégué pour la construction
d'une salle socio-culturelle*



Mireille GUÉNEC
*Déléguée pour les lotissements
et le commerce*



Sylvain CAMUS
*Délégué pour l'énergie, les
réseaux et le numérique*



Sonia STÉPHAN
*Déléguée à la réalisation
d'un city stade et d'une aire
de jeux*



Thierry LE CALVEZ
*Délégué pour l'environnement,
le patrimoine et le tourisme*



Isabelle LORRAIN
Déléguée à la pratique du sport



Olivier LAVOLLOT
Délégué pour la gestion de la voirie



Ghislaine BREVET-BUISSON
*Déléguée à l'écologie et
au développement durable*



Valérie LE DROUMAGUET



Brigitte LÉCUYER

Les conseillers de l'opposition



Martine LETELLIER



Jean ROUXEL



Rémy POMMELLEC

12/15

Au cœur des assos

- L'évènement pour les archers
- ASPP : Après les travaux d'hiver, lancement de la saison des visites
- Gildas Gorge à l'honneur
- La cloche de St Herbot de nouveau opérationnelle
- Une soirée sans vague pour les plaisanciers
- Inter-associations : Un chèque de 2704 € reversé au téléthon
- 24h de swing
- Ploulec'h Loisirs : Plus de 60 adhérents
- 3 questions à Gérald et Julien
- Cap ploulec'h : le site internet est en ligne

16/24

Pêle-mêle

- Que dit la loi
- Résumé des conseils municipaux
- Kerninon : La gloire de mon père
- Interview Philippe Bonnin
- L'agenda
- Le carnet de la commune
- Infos pratiques

Ploulec'h 360



5 DÉCEMBRE

TELETHON : / SOIRÉE AU COIN DU FEU

Bravo aux 5 associations ploulechoises et aux enfants de l'école pour leur contribution au Téléthon 2015 ! En tout, ce sont près de 600 personnes qui ont participé à ces événements. Le bénéfice de 2704 € a été entièrement reversé au comité régional de l'AMF. La chorale La Clé des Chants, qui a chapeauté cette organisation, pense renouveler l'expérience l'année prochaine.



15 DÉCEMBRE

LE MARCHÉ FÊTE NOËL

Au marché : chocolat et vin chaud offerts par la Municipalité, tombola, démonstration de l'association Trégor Swing, chorale des enfants de l'école et des adultes de La Clé des Chants et p'tit air d'accordéon joué par le jeune Maxence : tout était réuni pour faire de ce marché un moment de fête et de convivialité.

17 DÉCEMBRE

GOÛTER DE NOËL

Très attendu dans les classes de maternelle ce jeudi 17 décembre, le Père Noël était au rendez-vous pour le traditionnel goûter de Noël. Dans sa hotte, il avait apporté des livres et un aquarium. Les écoliers ont partagé avec lui un chocolat chaud et une brioche, avant de le laisser repartir pour qu'il continue sa tournée.



19 MARS

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Le comité local Plestin/Ploulec'h de la FNACA, la Municipalité de Ploulec'h et plus d'une centaine de personnes se sont réunis pour célébrer le 54^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Après un rassemblement au parking du 19 mars 1962, le cortège a pris la direction de l'église pour une messe, suivie d'un moment de recueillement au monument aux morts, avec dépôt de gerbes et remises de décorations. Un vin d'honneur a été ensuite servi à la salle des fêtes.



13 MARS

CARNAVAL DU PRINTEMPS

C'est dans une ambiance ensoleillée que s'est déroulé le carnaval organisé par l'Amicale Laïque le dimanche 13 mars. Plus d'une cinquantaine d'enfants et d'adultes déguisés ont défilé sous les yeux des spectateurs venus nombreux. Après le tour du bourg, tout le monde s'est retrouvé ensuite pour un goûter dans la salle des fêtes. Les billigs tournaient à plein régime !



8 JANVIER 2016

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ouverte à toute la population, la cérémonie des vœux a aussi rassemblé le personnel communal, l'équipe enseignante, les artisans et les commerçants, les professionnels du secteur médical et paramédical, les assistantes maternelles, les agriculteurs et toutes les personnes attachées à la commune.

17 DÉCEMBRE

BOXE CAMBODGIENNE

La salle des fêtes de Ploulec'h était bien gardée les 27 et 28 décembre derniers à l'occasion de la venue du Maître Kru Jérôme Saujot. Invité par l'association de silat seny gayong, ce spécialiste du bokator a enseigné des techniques de boxe cambodgienne aux 22 élèves inscrits au stage.





La salle socio-culturelle se dévoile

Ouverture 1^{er} trimestre 2018

La deuxième phase de sélection de l'architecte pour la réalisation de la salle socio-culturelle s'est déroulée du 4 décembre 2015 au 25 janvier 2016.

Cinq cabinets d'architectes étaient en lice :
Le cabinet LAAB Fauquert Architectes de Lannion

Le cabinet Gumiaux et Gombeau Architecte de Breal sur Monfort (35)

Le cabinet Alain Le Scour Architecte de Guimaëc (29)

Le cabinet Atelier Rubin Associés de Tonquédec

Le cabinet Charles Geffroy Architecte de Cavan

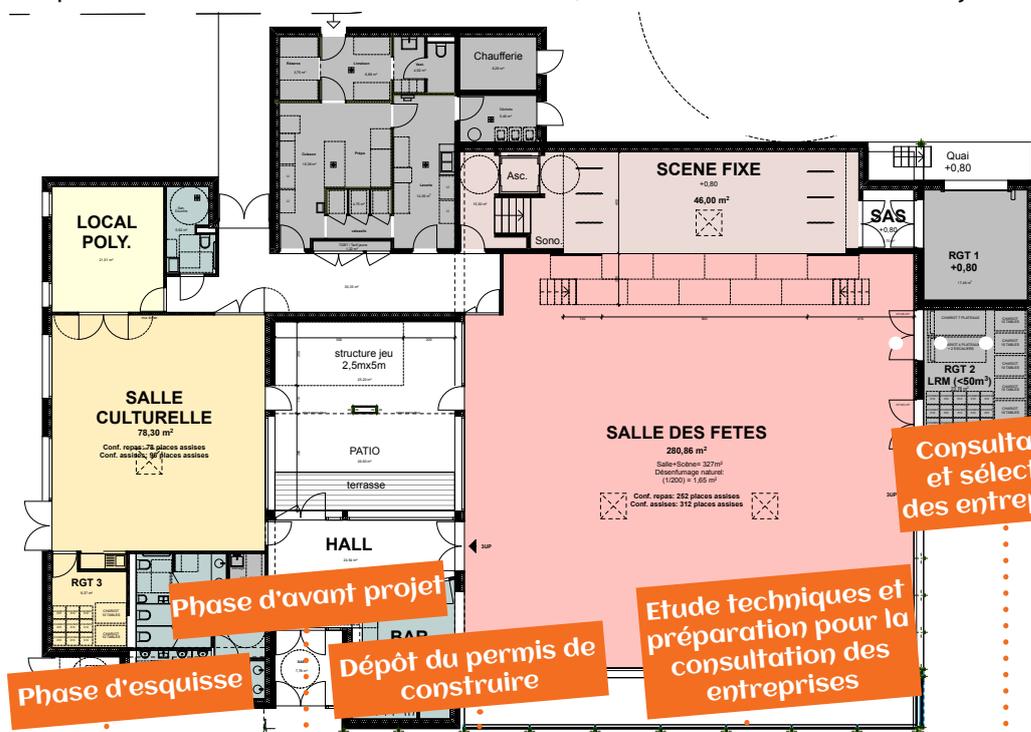
La phase a été réalisée en deux temps. Le premier a consisté en l'analyse du dossier de chaque candidat présentant leur réponse au programme technique détaillé, leur intention architecturale et une offre financière. Le second était l'audition de chaque candidat par un jury composé des membres de la commission bâtiments communaux, le vendredi 15 janvier 2016.

À l'issue de cette seconde phase de sélection, la commission s'est réunie le 25 jan-

vier et a retenu le cabinet LAAB Fauquert pour le marché de maîtrise d'oeuvre et la prestation d'OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination) sur le projet de la salle socio-culturelle.

Le cabinet LAAB Fauquert est dirigé par Mme Amélie Loisel et M. Arnaud Biannic (www.fauquertarchitectes.com).

Une première rencontre avec le cabinet d'architectes, pour initier le projet, a eu lieu le lundi 22 février. Elle a permis de caler le planning estimatif de conduite du projet dont voici les grandes lignes.



2016

11

LE CHIFFRE

11 PERSONNES
2 co-gérants architectes DPLG
Amélie Loisel et Arnaud Biannic
4 architectes et/ou dessinateurs
3 conducteurs de chantier
2 secrétaires

11

L'architecte retenu



Cette agence d'architecture a été créée en 1995 par Philippe Fauquet à Lannion. Elle a ensuite été reprise en 2014 par deux de ses anciens collaborateurs.

Intervenant principalement dans les Côtes d'Armor et le Finistère, cette agence est reconnue par ses ouvrages divers et variés, à la fois dans les secteurs privés et publics (logements, bureaux, surfaces de production, écoles, centres culturels, établissements hospitaliers...)

2018

Ouverture au public

Début des travaux

2017

Décembre

Janvier 2018

Dans le rétroviseur, épisode 2

L'an dernier, dans ce même point d'étape, nous ne pouvions que constater le peu de projets aboutis. Nous affirmions certes avoir semé des graines, mais encore fallait-il qu'elles germent. Regardons...

Salle socio-culturelle. Le 20 mai 2015, le Conseil Municipal de Ploulec'h a mis un terme définitif au précédent projet de salle multifonctions, en validant un protocole d'accord avec Lannion-Trégor Communauté. Dès lors, le nouveau projet de salle socio-culturelle pouvait prendre son envol. La réunion publique du 21 mai 2015 a permis d'échanger avec les habitants de la commune autour des orientations de ce projet. Au cours des mois suivants, la commission bâtiment a élaboré un programme technique détaillé, décrivant précisément les attentes de la commune, et a consulté plusieurs dizaines d'architectes. Au final, après une sélection en deux étapes, le cabinet LAAB Fauquet a été retenu début 2016 pour réaliser le projet. Le travail a rapidement commencé et l'esquisse du futur bâtiment a été déjà validée. Le chantier de construction devrait commencer avant la fin de l'année. La mise en service est prévue pour le premier semestre 2018.

Lotissements. Les discussions ont été âpres, mais le travail en bonne intelligence avec les équipes de la Société d'Économie Mixte (SEM) Lannion-Trégor (une émanation de l'agglomération en charge de la construction de lotissements sur le territoire) a payé. Un accord a été conclu avec notre commune le 26 janvier 2016. Ainsi, un lotissement comprenant une trentaine de lots va naître entre la rue du Stade et la route de Lannion autour de la salle des sports et de la future salle socio-culturelle. La commercialisation devrait débuter d'ici l'automne. Cela devrait permettre de redonner un peu de souffle à la commune et à son école (cf. page 8). Cet élan pourra ensuite être prolongé à Kervranguen où, rappelons-le, la commune a acquis un terrain constructible.

City-Stade. Peu auront vu sa construction, tellement elle a été rapide à l'automne 2015 ! En revanche, nombreux sont ceux qui profitent désormais de cet équipement, tant son adoption par la population a été immédiate. Ce projet est emblématique à double titre. D'une part, il constitue le premier aboutissement palpable du mandat que vous nous avez confié il

y a deux ans. D'autre part, nous sommes fiers de proposer un équipement de qualité particulièrement adapté à la jeunesse (sans pour autant lui être réservé). Le City-Stade sera complété dans les prochains mois par des aires de jeux pour les enfants.

Marché. À la fois mode de consommation responsable et lieu de rencontres, le marché de Ploulec'h poursuit sa carrière chaque mardi à partir de 16 heures 30. Désormais bien ancré dans la vie du bourg, son succès ne se dément pas depuis 21 mois.

ADN. Nous restons fermement attachés à nos valeurs citoyennes, comme au premier jour de la campagne des élections municipales : écoute de toutes les idées, prise en compte des différents avis, décisions collégiales dans l'intérêt général des habitants, recherche permanente de proximité avec les citoyens et les associations, partage du travail... Avec le soutien du personnel communal, nous progressons continuellement dans la maîtrise de l'administration de la commune. Nous avons définitivement compris que nous ne finirons jamais de faire le tour des dossiers, tant les sujets sont nombreux et variés. Le challenge demeure passionnant. Si nous apprécions chaque jour le travail des équipes de Lannion-Trégor Communauté, si nous reconnaissons volontiers que les capacités considérables de l'agglomération sont utiles pour certains dossiers, nous demeurons convaincus que la commune est le meilleur niveau d'intervention pour beaucoup de choses. Le transfert de nouvelles compétences est parfois utile pour améliorer la qualité du service rendu à la population. Y recourir uniquement pour alléger notre charge de travail reviendrait à renier notre ADN et le mandat que vous nous avez confié.

D'autres graines. Pour terminer cette rétrospective, semons deux nouvelles graines. Évoquons ainsi l'état de la Chapelle du Yaudet. Des travaux sont nécessaires à la sauvegarde de ce patrimoine (notamment au niveau de la toiture), et nous cherchons un maximum de subventions pour réduire l'impact sur les finances communales. Abordons également le sujet de la maison médicale. Afin d'améliorer les services offerts à la population, nous envisageons son extension. Là encore, nous allons solliciter des aides. Rendez-vous au prochain épisode !



10 jours pour une classe

Mercredi 20 janvier. Nous recevons en mairie un courrier de l'Inspection Académique de Saint-Brieuc. Celui-ci nous informe que le projet de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2016 prévoit une fermeture de poste d'enseignant (et donc de classe) à Ploulec'h.

Jeudi 21 janvier. L'information est relayée. La mobilisation commence. Les représentants des parents d'élèves, des délégués syndicaux du personnel enseignant et les élus municipaux organisent une réunion publique pour le lendemain.

Vendredi 22 janvier. La réunion se tient en soirée. Les parents, les élus et le personnel communal organisent l'action. Un tract est préparé : « Non à la deuxième fermeture de classe en 2 ans ! École en danger, tous concernés, tous mobilisés ! ».

Samedi 23 janvier. En mairie, on fait le point sur les effectifs attendus à la rentrée prochaine. On prend bien soin de ne pas compter les enfants de moins de 3 ans, dont l'Éducation Nationale ne veut pas entendre parler pour déterminer le nombre de postes à attribuer aux écoles. On envoie également un mémo par email à Corinne Erhel, députée de la circonscription.

Lundi 25 janvier. Dès 8 heures devant l'école, on distribue le tract et on fait signer une pétition aux familles. À 9 heures en mairie, on vérifie une dernière fois les données. Jean-Marie Bourgoïn, Zoé Le Loeuff et un représentant des parents d'élèves se rendent à Saint-Brieuc pour rencontrer Hervé Barriller (adjoint à la directrice d'Académie), afin de lui exposer les arguments en faveur du maintien de la classe (effectifs pas si défavorables que ça, déjà une classe perdue en 2014, nouveau lotissement sur le point d'être lancé...). Ils sont épaulés par un représentant syndical du corps enseignant. Dans le même temps, Sylvain Camus et une représentante des parents d'élèves reçoivent en mairie Corinne Erhel, à qui ils présentent également le dossier.

Mardi 26 janvier. Le projet de lotissement est officiellement lancé par le Conseil d'administration de la Société d'Économie Mixte de Lannion-Trégor (cf. « Dans le rétroviseur », page 7). Corinne Erhel nous confirme qu'elle est intervenue en notre faveur auprès de Brigitte Kieffer, la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour les Côtes-d'Armor. Un grand merci à Madame la Députée pour son engagement.

Jeudi 28 janvier. Jean-Marie Bourgoïn, Sylvain Camus et une mère d'élèves se rendent à Saint-Brieuc, devant les locaux de l'Inspection Académique pour manifester, aux côtés de représentants de nombreuses autres communes, contre les fermetures de classes dans le département.

La délégation de Ploulec'h, renforcée par deux délégués syndicaux, est reçue par deux inspecteurs d'académie. Ils nous ont au moins entendus... Retour par Lanvollon et Pontrieux, comme à l'aller, pour éviter les tracteurs qui bloquent la N12.

Vendredi 29 janvier. Une dernière commission consultative se réunit au sujet de la carte scolaire. Les échos qui en ressortent ne sont pas encourageants pour Ploulec'h.

Lundi 1^{er} février. La décision de la DASEN tombe : le poste est perdu. L'an prochain, il n'y aura plus que 6 enseignants pour les 8 niveaux. Afin d'arrêter cette hémorragie, et plus largement de préserver l'avenir de notre commune, il est i-n-d-i-s-p-e-n-s-a-b-l-e de renforcer les effectifs de l'école, notamment en proposant des terrains/logements pour attirer de nouvelles familles sur la commune.



Les élèves de Ploulec'h participent depuis plusieurs années à l'opération « les bouchons de l'espoir » destinée à apporter une aide aux familles d'enfants handicapés.

L'association « les bouchons d'espoir » a vu le jour en novembre 2002, pour essayer de répondre aux besoins des enfants handicapés du département des Côtes d'Armor. Grâce à la vente des bouchons, elle apporte un peu d'espoir aux familles avec des enfants handicapés, qu'elle côtoie régulièrement, en leur offrant quelques euros pour payer les frais du quotidien non pris en charge par les services de santé. La participation de l'école permet aux enfants de Ploulec'h d'aider des enfants handicapés et d'avoir un autre regard sur le handicap.



Les élèves du CP au CM2 ont effectué 5 séances de gouden (lutte bretonne) depuis le début du mois de janvier. Les séances, encadrées par Jacques Le Goff, entraîneur diplômé d'Etat, ont été très appréciées des enfants. Les principaux objectifs étaient d'apprendre les techniques de lutte et à être combatif, de respecter l'adversaire et les règles, ainsi que d'acquiescer des éléments de la culture bretonne. Les élèves pourront d'ailleurs appliquer au 3^e trimestre ce qu'ils ont appris lors d'une rencontre avec une autre école. Ces séances étaient financées par l'Amicale Laïque de Ploulec'h.



Chacun son site web Réunion avec les assos

Le 29 janvier dernier, Sylvain Camus et Matthieu Dupuis ont donné rendez-vous aux associations de la commune pour leur montrer le système que la mairie met en place pour les aider à créer gratuitement et simplement leur site internet. Une quinzaine de représentants d'associations ont répondu présent à cette première session. Une nouvelle réunion aura lieu en fin d'année pour faire un bilan des premières créations ou des premières difficultés rencontrées. Cette réunion sera

également ouverte aux associations qui n'étaient pas présentes la première fois. Depuis, deux associations ont créé leur site internet, il s'agit de CAP PLOULEC'H et TREGOR SWING. Quant à PLOULEC'H LOISIRS, l'association est en train de le finaliser.



Marché : À la rencontre des exposants

Frais, de saison et locaux : les fruits et légumes vitaminent le marché

Installé à Plouguiel en tant que maraîcher depuis 7 ans, Frédéric Carluer est présent chaque mardi (qu'il vente ou qu'il neige) sur le marché de Ploulec'h ! Très accueillant, ce tregorrois fournit des produits frais et certifiés en agriculture biologique. Bien que seul dans son exploitation, la charge de travail ne lui fait pas peur, car dans sa famille, cette activité s'exerce de père en fils. Et quand on lui demande comment il perçoit son métier, c'est « le lien avec la terre » qui prime. Son objectif : satisfaire les consommateurs en leur fournissant des fruits et légumes de qualité. Pour lui, le contact avec le client est bien plus intéressant que le numérique. Ne cherchez pas de site Internet, il n'en existe pas, en revanche, sa page Facebook est en cours !



Texte rédigé à son initiative par le jeune ploulechois Tanguy Male, lycéen



Rencontre avec



Conseillère déléguée
Lotissement et commerces

Mireille Guénéc

Née en 1958, je suis originaire de Morlaix. J'ai quitté le Finistère pour me marier et entamer ma profession d'infirmière au Centre Hospitalier de Lannion, commune d'origine de mon mari. Nous avons construit à Ploulec'h en 1984 et depuis nos racines y sont solidement implantées. Nous sommes parents de deux filles et avons la joie d'avoir quatre petits-enfants.

Actuellement à la retraite, j'ai rejoint l'équipe municipale où je suis déléguée aux lotissements et aux commerces. Je fais partie des commissions bâtiments communaux, tourisme et patrimoine, urbanisme et voirie. La rencontre avec les autres est un continuel enrichissement. Amoureuse des veilles pierres, je m'occupe actuellement du dossier de la restauration de la chapelle du Yaudet. Les dossiers de demande de subventions sont en cours d'élaboration et nous espérons voir la réalisation du projet pour 2016.

Dernière minute



Pratique : Luka (3 ans) et ses parents utilisent le nouveau trottoir route du Yaudet, 4 fois par jour pour le trajet domicile – école !

Il n'est pas nécessaire de se déplacer systématiquement à Lannion ! Savez-vous qu'il existe à Ploulec'h différents services de proximité destinés à faciliter la vie des habitants ? Souvent méconnus, ces services sont un véritable atout pour une collectivité qui se veut proche de ses habitants. Il est par exemple possible de se faire livrer des repas chez soi lorsque l'on est souffrant, ou encore de bénéficier de la présence d'une aide à domicile. Pour maintenir ce niveau de service, satisfaisant pour une commune de 1720 habitants, voire même pour envisager de le développer, il est nécessaire que la population sollicite les prestataires. Pour y voir plus clair dans cette offre, nous vous proposons une petite visite personnalisée du Comité Intercantonnale d'Entraide (CIE) et du Centre Communal d'Action Sociale de Lannion (CCAS) où sont confectionnés des repas 7 jours sur 7.

Portage des repas

Ce service a été créé afin d'aider au maintien à domicile des personnes âgées handicapées ou malades.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir 60 ans ou justifier d'une demande d'un travailleur social ou du médecin,
- habiter dans l'une des communes : Lannion, Ploubezre ou Ploulec'h.

Sont admises au bénéfice du service, par ordre de priorité : les personnes qui sortent d'une hospitalisation, les personnes malades ou handicapées, les personnes âgées ou isolées.

Le service procède à une enquête à domicile et fixe les dates de début de la prestation. La livraison est réalisée du lundi au vendredi matin pour le repas de midi et le vendredi après-midi pour les repas du samedi et du dimanche. Le repas servi est équilibré et correspond aux besoins nutritionnels de la personne. Il n'est pas possible de le modifier à la demande. Les régimes sont respectés suivant les prescriptions médicales. Le service doit être informé à l'avance de toute absence (départ en maison de repos, vacances, hospitalisation). À son retour à son domicile, la personne doit contacter le service. Les repas doivent être conservés à une température de 3°C dans le réfrigérateur. La date limite de consommation (indiquée sur chaque barquette) doit être impérativement respectée. Le personnel de livraison des repas procède à une vérification à chaque passage à domicile.

Le prix du repas au 23 février 2016 a été

fixé suivant délibération du Conseil d'Administration du CCAS à 9,90 € (3 € pour le transport et 6,90 € pour le repas). Il est révisable chaque année. Un repas du soir peut-être proposé en plus de celui du midi au prix de 2 € (potage laitage). L'encaissement mensuel est effectué par le personnel chargé de la livraison, à chaque fin de mois. Un récépissé de paiement est alors remis au bénéficiaire.

NOUVEAU

Opter pour un supplément « repas du soir » composé d'un potage et d'un laitage, pour un montant de 2€.

Inscription selon le nombre de repas souhaités, sans minimum de 4 repas commandés dans la semaine, comme c'était le cas auparavant.



crédit photos : Anne Sophie Mauffré © UNA





Vous êtes président du Comité Intercommunal d'Entraide, quelles sont les valeurs fortes que vous défendez ?

En qualité de Président du CIE, je porte avec le soutien du Conseil d'Administration des valeurs associatives fortes qui guident et encadrent la réalisation des actions de maintien à domicile :

Le RESPECT est au centre de toute intervention à domicile et des relations entre salariés.

L'association intervient auprès des usagers en garantissant le respect de la personne quelle que soit sa situation, ses choix de vie et son intimité. Elle reconnaît les compétences des usagers et les valorise. Le respect de l'usager passe également par le respect des conditions de travail des salariés.

La SOLIDARITÉ est une valeur essentielle pour le CIE qui est attentif à la reconnaissance des droits humains de chacun. L'association a pour vocation de venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité. Elle participe à la restauration d'un lien social, en s'appuyant sur son action à domicile et à partir du domicile. Elle est un maillon entre les usagers, les partenaires, les familles et les dispositifs de droit commun. Elle est également attentive au lien social entre les salariés.

La BIENTRAITANCE est une valeur importante pour les activités de service à la personne. L'association est attentive au bien être des usagers et des salariés par le biais de plusieurs actions comme la formation de ses salariés, son adaptation aux souhaits et besoins des usagers et la prévention des risques communs entre autres.

Quel est le poids économique du Comité Intercommunal d'Entraide sur le territoire ?

Le CIE est un employeur important du paysage local. Il fait travailler 130 personnes : 100 aides à domicile et auxiliaires de vie sociale, 20 infirmières et aides-soignantes, 10 employés administratifs. Il a contribué en 2015 au maintien à domicile de 877 personnes âgées et/ou handicapées.

Rester le plus longtemps à domicile, c'est le souhait de la plupart des personnes âgées, en soin ou handicapées. Quelles sont selon vous les limites techniques du maintien à domicile ?

En 1^{er} lieu, nous constatons que de nombreux logements dans lesquels vivent des personnes âgées ne sont pas du tout adaptés à leur situation, voire sont dangereux (logements vétustes voire insalubres, manque d'un confort de base : absence de WC, système électrique défaillant, chambre à l'étage...). À cela s'ajoute une difficulté d'ordre économique : adapter son logement coûte cher, malgré les aides existantes. De plus, les personnes âgées sont habituées à leur intérieur et ne sont pas prêtes à le voir changer.

Un 2^e facteur important est l'isolement des personnes âgées de par l'éloignement de leur famille ou le décès de leur conjoint. L'absence de référent ou de personne de confiance, surtout dans le cadre de troubles cognitifs, peut compromettre le maintien à domicile. Le sentiment de solitude devient parfois pesant pour la personne, qui préfère alors intégrer une structure plus sécurisante proposant des activités ou des sorties.

Je crois également que la difficulté du maintien à domicile réside dans un juste équilibre entre la notion de bénéfice et de risque. Lorsque le risque (chute, risque de fugue, agressivité, épuisement de l'aidant...) est supérieur au bénéfice engendré par le maintien à domicile, l'entrée en structure devient inéluctable. Cette démarche est faite en concertation avec les familles, le médecin et les équipes assurant le suivi de la personne âgée à domicile.

Comité d'entraide

120

, c'est le nombre d'agents du Comité Intercommunal d'Entraide qui interviennent au domicile des usagers pour aider, accompagner, préparer des repas ou encore dispenser des soins. Bien que la liste des tâches soit longue, le service offert n'en est pas moins personnalisé pour les 877 personnes ou familles du canton de Lannion qui ont bénéficié de l'intervention d'une aide à domicile, d'une infirmière ou d'une aide-soignante en 2015. En effet, si avec l'allongement de la durée de vie, la population française continue de vieillir, les personnes âgées d'une part, et les personnes souffrantes ou handicapées d'autre part, sont le plus souvent désireuses de rester vivre chez elles. C'est la mission que remplit depuis 45 ans le CIE en permettant le maintien à domicile d'usagers confrontés à une perte d'autonomie qui peut-être temporaire ou plus durable.

Modalités d'admission

Pour solliciter les services du CIE, il faut impérativement résider sur les communes de Lannion, Ploulec'h, Caouennec-Lanvezac, Rospez ou Ploubezre. L'usager doit formuler lui-même sa demande ou alors avec son accord, sa famille, son médecin traitant, l'hôpital ou toute autre institution peut intervenir. Dans tous les cas, une prescription médicale est nécessaire. Pour le service d'aide à domicile, lorsque la prise en charge n'est pas totale, il est possible de régler le solde par un Chèque Emploi Service prépayé. Une aide financière peut être accordée sur dossier auprès du Conseil Départemental ou de la caisse de retraite en fonction de l'état de santé et des ressources du bénéficiaire. Enfin, une réduction ou un crédit d'impôts est accordé à hauteur de 50 % pour les usagers qui l'indiquent dans leur déclaration. Pour le service de soins infirmiers à domicile, le financement est

assuré par le régime d'assurance maladie (CPAM, MSA...) dont relève la personne. Un accord préalable est nécessaire.

Fonctionnement du service

Les professionnel-le-s du CIE peuvent intervenir à domicile 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 (gardes de nuit) pour des soins infirmiers ou d'hygiène, de l'aide à domicile ou encore de la simple compagnie. Afin de garantir à l'usager une prise en charge de qualité et une continuité de soins, l'équipe échange quotidiennement pour assurer les transmissions médicales. Des concertations ou des réunions avec les professionnels de santé ou les partenaires institutionnels sont aussi organisées régulièrement.

L'équipe

En plus du personnel administratif, l'équipe du CIE est composée d'un service de soignants (infirmières et aides-soignantes), d'auxiliaires de vie sociale et d'aides à domicile. Pour assurer qualité de soin et de service, le personnel est aussi formé régulièrement.

Permettre de continuer à vivre à domicile le plus longtemps possible, ou pouvoir rester chez soi après une hospitalisation ou dans le cadre d'une maladie, c'est le service que propose le Comité Intercommunal d'Entraide. Tous les Ploulechois qui remplissent les conditions d'admission peuvent prétendre à ce service.

Adresse :

**Centre Intercommunal d'Entraide
Espace Administratif et Social de Kermaria
11 boulevard Louis Guilloux
22300 LANNION**

Horaires :

Accueil de 8h30 à 13h du lundi au vendredi ou sur rendez-vous l'après-midi.

Tel : 02 96 46 43 16

e-mail : cce-lannion@orange.fr

Vos élus du CIE sur la commune de Ploulec'h :

**Jean Marie Bourgoïn, Véronique Boëté,
Olivier Naulet et Roger Amouret**

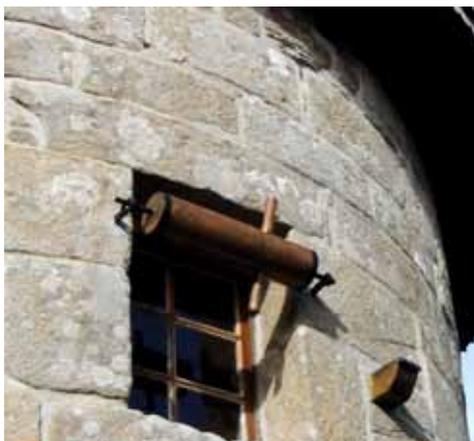
Au coeur des assos



L'événement pour les archers L'organisation du championnat de France de tir nature

La Fédération Française de tir à l'arc a choisi le club des Archers de la Côte des Bruyères de Ploumilliau-Ploulec'h pour assurer l'organisation du championnat de France Open par équipes de ligue, les 7 et 8 mai prochain, sur le site du Yaudet. Cette discipline du tir à l'arc nature se développe et se pratique en individuel ou en équipe sur de magnifiques parcours tracés dans les bois. À l'occasion de cet événement, le public pourra suivre les archers nature de haut niveau sur une partie d'un parcours aménagé pour les visiteurs.

En plus de l'accueil attentionné prévu pour les spectateurs lors de ces journées, des animations seront proposées sur le site omnisports de Ploumilliau avec des stands d'exposants, une buvette et de la petite restauration. De la musique est également au programme avec le groupe de rock celtique AÏTA. Le club lance un appel et invite la population locale à venir partager ce grand moment de tir à l'arc à Ploulec'h !



ASPP : après les travaux d'hiver, lancement de la saison des visites

Les visites commentées gratuites du moulin à vent de Crec'h Olen au Yaudet ont repris le lundi 4 avril et se termineront le 19 septembre 2016. Les visiteurs pourront découvrir les travaux réalisés cet hiver par les bénévoles de l'association, notamment le nouveau treuil pour monter les sacs de grains dans la chambre des meules. En effet, dans quelques moulins petit-pied, les sacs de blé étaient montés à l'intérieur du moulin grâce à un système de poulies. Par contre, dans la plupart des moulins, les sacs étaient montés à l'extérieur au moyen d'un treuil à main, dit « travouillet ». Un commis attachait le sac de grain au bout d'une corde et le meunier actionnait le treuil. Deux fers recourbés ou pierres en saillie sont encore présentes sur les montants d'une fenêtre de l'étage de certains moulins. Nous avons remplacé la potence par ce treuil. A Croas-Min, les travaux de la deuxième fontaine et de la nouvelle couverture du lavoir de Croas-Min sont terminés. Pour finir par une petite anecdote, vous faites peut-être partie des Ploulechois qui ont suivi leurs

études au Collège Saint-Joseph de Lannion et qui ont connu l'Abbé Louis Michel, professeur de 1937 à 1980 ? Et bien, cette photo du moulin en ruines au milieu des ajoncs fleuris a été prise par lui-même, en date des années 1960 et retrouvée par J.Y Marjou.





Cyclos : Gildas Gorge à l'honneur !

La saison 2016 a démarré le 9 janvier dernier avec la soirée des inscriptions qui traditionnellement est l'occasion de se rassembler avec conjoints et enfants pour la dégustation de la galette des rois. Cet évènement a permis de mettre à l'honneur Gildas Gorge pour son investissement au sein du club, notamment comme secrétaire depuis de très nombreuses années. Étaient également présents à cette soirée, presque tous les présidents, secrétaires et trésoriers du club depuis sa création. Côté vélo, les sorties ont repris les dimanches et les mercredis (y compris à la journée), en plus des sorties familiales et de la coupe de la détente. Le club sera aussi représenté aux concentrations de Plouaret, Rospez, Plouigneau, Cavan, Ploumagoar, Ploubezre et Callac pour la Pierre Le Bigaut.



Une soirée sans vague pour les plaisanciers

Samedi soir, le 27 février, une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation des plaisanciers du Yaudet. Dès 19 h 30 les premiers convives prenaient d'assaut la salle des fêtes pour déguster la paëlla, préparée et servie par des mains de maître. Le voyage de la soirée a réellement débuté vers 20 h 30, lorsque le groupe « les Couillons de Tomé » a commencé à envoyer les premières notes d'accordéon. De Nantes à Brest en passant par Loguivy-de-la-Mer ou encore Bréhat, le public a participé à toutes les escales en reprenant les refrains et en claquant dans leurs mains. Une soirée encore une nouvelle fois bien amarrée par les plaisanciers, qui ne peuvent que se féliciter du bonheur apporté à tout l'équipage de cette soirée riche en découverte.



La cloche de St Herbot de nouveau opérationnelle !

La dernière assemblée générale du 28 janvier 2016, qui a eu lieu en présence du père Hervé Le Vézouët, curé de la paroisse de Lannion et membre de droit de l'association, a été l'occasion pour Guy Prigent, président, de faire part de sa satisfaction pour l'année écoulée dans l'organisation des travaux et des animations. Il a toutefois déploré la diminution progressive des adhérents et l'absence d'une relève, pourtant nécessaire pour assurer l'avenir de l'association et la vie d'un quartier pourtant bien peuplé.

Gilles Buisson, trésorier, a présenté un bilan positif des finances de l'association, malgré un déficit pour l'année 2014-2015, en raison du coût du remplacement des éléments mécaniques de la cloche par l'entreprise Macé. Tous les comptes ont été approuvés à l'unanimité

En 2016, les peintures extérieures des fenêtres de la chapelle seront rafraîchies et les travaux mensuels d'entretien du site seront poursuivis. Les animations habituelles devraient être reconduites, notamment le pardon de St Herbot (16 mai) et l'ouverture pour les journées du patrimoine en septembre. Durant l'été, quelques ouvertures de la chapelle seront programmées en fonction notamment des randonnées communales vers St Herbot.

Enfin, les membres, constituant le tiers sortant du Conseil d'Administration ont été reconduits et le bureau n'a subi aucune modification.



Inter-associations : un chèque de 2704 € reversé au Téléthon !

Coordonnées par la chorale la Clé des Chants, les différentes animations qui ont été organisées sur la commune en faveur du Téléthon ont été couronnées de succès. Le village de Ploulec'h s'est fortement mobilisé à l'occasion des animations proposées par le club Awel Mor, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h, l'association des Amis de la Chapelle de Saint-Herbot, le club Cyclo Détente de Ploulec'h, la chorale

la Clé des Chants et la chorale des enfants de l'école, dirigée par Erwan L'Hévéder. En tout, ce sont plus de 600 personnes qui ont suivi ces animations. La soirée au coin du feu en hommage à Bernard Le Ny, a quant à elle réuni plus de 200 personnes. Pour clôturer l'opération, la municipalité a invité tous les acteurs du collectif inter-associatif à partager le verre de l'amitié en Mairie. À cette occasion, un chèque de 2704 € a été remis à Madame Pascale Chesneau, délé-

guée départementale de l'AFM Téléthon. Un grand merci aux sponsors, Intermarché de Ploulec'h, le Crédit Agricole de Bel Air et le Centre E. Leclerc de Lannion.



24h de swing !

En forte croissance, Trégor Swing se lance dans de plus gros projets. Ainsi les 12 et 13 février, l'association a proposé son premier week-end de danse.

Le 12, le café culturel Le Pixie a reçu plus de 120 personnes du Trégor, de Saint Briec, Brest, Rennes, Dol-de-Bretagne et Québec ! Dans une ambiance pétillante, ces amateurs de musique swing ont découvert

la danse blues animée par Trégor Swing, puis dansé sur la musique du groupe The Travelling Fish. Non contents d'avoir brûlé les pistes jusqu'au petit matin, le 13, les adhérents de Trégor Swing et les invités, ont pu profiter du savoir-faire du professeur dolois, Laurent Debeaupuis. En deux heures, les 30 participants maîtrisaient les bases du charleston. Très emballés, les danseurs se sont déchaînés durant un thé dansant improvisé, et ont dû être poussés vers la sortie de la salle des fêtes pour permettre aux professeurs de préparer la suite ! Ces fous du swing ont terminé le week-end en dansant pendant le concert d'un trio swing trégorrois au Havana.

Tout cela a bien rempli le week-end, et a donné des idées pour la suite : concerts, stages... Avec une telle réussite, on ne peut que dire "en avant" !

www.tregorswing.reseaudesassociation.fr

Ploulec'h-Loisirs : Plus de 60 adhérents et un site internet en ligne !

Fin 2015, Ploulec'h-Loisirs a enregistré une douzaine de nouvelles inscriptions portant le nombre d'adhérents à 62 pour l'association.

En effet, chaque section a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux venus, que ce soit en badminton, histoire de l'art, relaxation ou encore tennis de table.

Toute l'équipe de Ploulec'h-Loisirs est ravie de constater que les activités qu'elle propose rencontrent un tel succès et en remercie l'ensemble de ses adhérents.

Nouveau : pour suivre l'actualité de l'association, obtenir des informations ou la contacter, rendez-vous sur son nouveau site internet :

www.ploulecchloisirs.reseaudesassociation.fr



4 questions à Gérald et Julien

Foot féminin : rencontre avec les entraîneurs : L'équipe de foot féminin arrive à son troisième anniversaire, nous avons souhaité connaître au travers quatre questions, le bilan ressenti par les entraîneurs, Gérald et Julien.

Quel est le point fort de votre sélection ?

Nous rencontrons chaque semaine, lors des entraînements, des filles qui trouvent du plaisir à se retrouver. Elles viennent aux séances avec la même passion des débuts et une motivation identique. Le travail fourni est régulier et l'esprit ainsi que l'ambiance restent inchangés. Laure, notre gardienne, a fait de gros progrès. C'est le fruit d'un travail personnel et régulier, un travail intensif et particulier qu'elle a réussi à développer. La ténacité finit toujours par payer. Elle est toujours aussi présente pour motiver l'équipe devenue une famille et fait toujours ressortir son esprit fédérateur.

Quel point faible rencontrez-vous ?

Il manque un peu de vivacité dans le groupe. Les filles rencontrent encore des difficultés à maîtriser les gestes techniques de base. Il faut aussi réussir à renforcer

l'homogénéité au sein de l'équipe. Cette dernière saison a vu l'arrivée de nouvelles recrues qui manquent d'assiduité. Cela nous complique la préparation des entraînements.

Quels sont vos objectifs pour les mois à venir ?

Nous aimerions mener à bien la feuille de route que nous avons fixée au début de l'aventure. Il serait gratifiant pour nous de voir l'équipe maîtriser plusieurs domaines d'actions comme les fondamentaux individuels et collectifs. Il faut aussi développer la lecture du jeu et acquérir une meilleure condition physique.

Quels sont vos projets ?

À court et moyen terme, nous aimerions pouvoir participer à des tournois au niveau départemental.



CAP Ploulec'h

Le site internet est en ligne !

Le calendrier qui ne cesse d'enregistrer de nouvelles courses, rend le choix de plus en plus difficiles pour l'association. Le début d'année a été ponctué par le Trail de Plounerin (Tro ar Gar), où Yann Le Du, en reprise après une période de soin, est quand même monté sur le podium ! La seconde course, nouvelle venue dans le calendrier, était l'Ultra Trail des Côtes d'Armor, organisée par le Comité d'Athlétisme 22. Plusieurs distances étaient proposées pour contenter le plus grand nombre. Le club était représenté sur deux distances : le 20 et le 80 km ! Les forçats du long avaient décidé de revisiter à leur manière la côte de Granit, départ et arrivée à Lannion. Bravo à tous pour ces beaux défis que chacun se fixe et relève librement. Pour les échéances à venir, deux déplacements sont en préparation : le 1^{er} à Saint Evarzec (29) au mois d'avril prochain, où le club est toujours accueilli en grande pompe, et le second, un retour sur Belle-Île-en-Mer, pour accompagner et encourager, en force, ceux qui auront eu la chance d'obtenir un dossard. Dernier point, le site internet de l'association est désormais actif. Ce nouvel outil qui a été présenté par la commune est à la disposition de tous. Véritable fenêtre sur l'extérieur, c'est aussi un point facilitant l'adhésion au club. N'hésitez pas à franchir la foulée !

www.capploulech.reseaudesassociation.fr

Subventions 2015

Club Cyclo Détente	385 €	A M P (Modélisme)	230 €	La clé des chants	220 €
Tregor Hand Ball	125 €	SSG KHTC Bretagne	165 €	Ploulec'h Loisirs	270 €
ESP Basket	1080 €	ASPP (Patrimoine)	285 €	ORES Yoga	165 €
ESP Foot/Vétérans	2365 €	Amis de la chapelle St Herbot	210 €	Amicale des Employés com ^{aux}	850 €
Tennis Club	640 €	Awel Mor	265 €	Non à la rocade Sud	125 €
Archers Côte de Bruyère	330 €	Asso. Communale de Chasse	165 €	Amicale laïque	700 €
Trégor swing	125 €	Foot féminin	125 €	● Associations sportives, exerçant en compétition ou participant à des manifestations externes à la commune ● Associations de loisirs Association hors catégorie	
Amicale de la Boule	135 €	Bugalé Kozh Yeodet	225 €		

21 associations extérieures ont bénéficié d'une subvention de 50 € : AC TREGOR, ADAPEI, ADSBL, Alcool Assistance, Club Trégorrois Handisport, France ADOT, FNACA, JALMALV, La ligue contre le cancer, La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose, Leucémie espoir, Rêves de clown, Secours catholique, Secours Populaire, SNSM, Diab-armor, CIDFF, Croix rouge, visite des malades dans les établissements, association des enfants de Trestel, et lire et faire lire.

Pêle - Mêle

Frelons, attention !

Lors de balades sur la commune, vous verrez peut-être un nid de frelons à la cime d'un peuplier, à plus de 30 mètres de haut. Les professionnels venus sur place n'ont pu que constater leur impuissance à intervenir à une telle hauteur, leur champ d'action étant limité à 20 ou 25 mètres.

Dans l'état actuel du droit, le frelon asiatique est classé en danger de catégorie 2 et non en espèce nuisible (arrêté ministériel du 16 décembre 2012). Concrètement, il n'y a aucune obligation de les détruire.

Dangers :

Pour les abeilles domestiques : La destruction des nids, lorsque cela est matériellement possible, demeure conseillée, le frelon asiatique représentant un danger pour les apiculteurs. En effet, les frelons à pattes jaunes s'alimentent pour beaucoup d'abeilles domestiques.

Pour la biodiversité : Le problème est controversé. Rien ne prouve vraiment que le frelon asiatique menace la biodiversité. Ils tuent uniquement les abeilles domestiques.

Un rapport ministériel de septembre 2010 intitulé « frelons asiatique, arrivée d'une nouvelle espèce, proposition d'organisation de l'action publique » indique que ces frelons ne représentent pas un danger ac-

Que dit la Loi ?



cru par rapport aux autres hyménoptères endémiques. Au-delà de 5 mètres d'un nid, il n'y a rien à craindre. Il n'est pas agressif et n'attaque que s'il est en danger. Toutefois son mode opératoire est différent du frelon européen : lorsqu'il attaque, il le fait en groupe avec un risque de piqûres multiples.

En cas de découverte d'un nid, il ne faut donc pas prendre de risque. La commune a signée une convention avec LTC de lutte contre le frelon asiatique. Pour cela elle a nommé des référents qui sont chargés d'identifier les nids de frelons asiatiques, de vérifier la présence d'une activité et de mandater une entreprise agréée pour sa destruction. Dans ce dispositif, LTC et la commune apportent une contribution financière de 10 euros chacune (soit 20 euros) pour la destruction de nids primaires et de 40 euros chacune (soit 80 euros) pour la destruction de nids secondaires.



Tonte de pelouse

Les particuliers doivent respecter des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse, ou utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage bruyant. Certains aiment entendre le bruit d'une tondeuse car c'est le signe du retour des beaux jours. Tous les habitants ne sont cependant pas d'accord. Le bruit que cet engin génère, répété de jardin en jardin, est parfois source d'agacement. Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés par arrêté préfectoral et utiliser un matériel le plus discret possible. Toutefois, ces horaires sont souvent méconnus.

Les horaires de tonte sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 19 juin 2007.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
- > Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- > Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



La taxe de séjour est instaurée depuis 2010 sur la commune et est appliquée du 1er avril au 30 septembre

(Cf tarifs par catégorie en mairie). Cette taxe est perçue par les loueurs labellisés ou non de gîtes, chambres d'hôtes... et est reversée à la commune. Nous invitons donc tout nouveau loueur de gîte ou de chambre d'hôtes, à remplir la déclaration en mairie où tous les documents nécessaires lui seront remis. Pour plus d'information, merci de contacter la mairie.





Les conseils municipaux

Séances du 26/11/2015 au 09/03/2016

ENFANCE JEUNESSE

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT A PLOUMILLIAU

Les locaux actuels destinés à l'accueil des enfants de 7 à 12 ans étant vétustes, un projet de construction est à l'étude. La commune de Ploumilliau porterait et financerait la construction du bâtiment qui serait ensuite loué au SIVU Aod ar Brug. La commune de Ploumilliau utiliserait également ce bâtiment pour les Temps d'Activités Périscolaires de son école et une chaufferie bois serait mutualisée entre l'école, le centre de loisirs et l'EHPAD.

Suivant l'avis de la commission « enfance, jeunesse et vie scolaire », le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de Ploumilliau sous réserve du financement, du montant du loyer et du calcul des charges.

RPAM DE LANNION : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Zoé Le Loeuff rappelle que Ploulec'h a intégré le Relais Parents Assistantes Maternelles de Lannion depuis le 1er juin 2011 et qu'il avait été décidé que la commune de Ploulec'h participerait aux dépenses de fonctionnement de la structure au prorata du temps de travail de l'animatrice (11,42 % d'un temps de travail à temps complet pour 4 heures hebdomadaires de mise à disposition). Le Maire est autorisé à signer cette nouvelle convention avec la Ville de Lannion pour 4 années supplémentaires. Toutefois, le Conseil rappelle qu'il a été décidé, dans le projet de la salle socio-culturelle, d'aménager un local qui pourra accueillir le RPAM pour un atelier hebdomadaire. Il sera alors demandé à l'animatrice du RPAM d'animer cet atelier à Ploulec'h.

CITY-STADE

La réalisation de cet équipement est maintenant terminée. Sonia Stéphan Morvan en a rappelé le coût : 83 321 € HT, moins une subvention attendue de l'Etat de 21 300 €.

AIRE DE JEUX ET PARCOURS FITNESS

Elle rappelle aux élus qu'il avait été décidé, dans le cadre de la 2^e tranche du projet d'aménagement d'espaces de loisirs et sportifs intergénérationnels au bourg, d'y installer des aires de jeux pour enfants ainsi qu'un espace fitness, à proximité du city-stade. Ces aménagements (acquisitions et plateformes) sont estimées à 65 000 € HT. Le Conseil approuve ce projet et sollicite une subvention du Département, dans le

cadre du Contrat de Territoire 2016/2020, ainsi qu'un fonds de concours de Lannion-Trégor Communauté.

PROJET SALLE SOCIO-CULTURELLE

le Cabinet LAAB Fauquert a été retenu pour un montant de 66 240 € HT plus 7 000 € HT pour la mission complémentaire OPC. Les travaux devraient démarrer en fin d'année pour une ouverture espérée début 2018.

EXTENSION DE LA MAISON MEDICALE

Le Maire explique que des professionnels actuellement installés dans des locaux inadaptés au bourg souhaiteraient rejoindre la maison médicale. Il propose un agrandissement de la maison médicale pour y accueillir un 2^e cabinet d'infirmiers et une orthophoniste. Les travaux sont estimés à 100 000 € HT. Le Conseil approuve ce projet et sollicite une subvention du Département, dans le cadre du Contrat de Territoire 2016/2020, ainsi qu'un fonds de concours de Lannion-Trégor Communauté.

PROJET DE LOTISSEMENT PORTE PAR LA SEM LANNION TREGOR

Le Maire informe les élus que la commune est arrivée à un accord avec la SEM Lannion-Trégor pour la réalisation d'un lotissement de 31 lots dont un lot pour des logements sociaux, près de la future salle socio-culturelle. Le prix de vente serait au maximum de 65 € TTC par m². La commune prendra à sa charge la réalisation de la voirie définitive, les travaux de renforcement AEP nécessaires à la défense incendie et à l'alimentation du lotissement, l'extension du réseau gaz, les travaux relatifs au poste de transformation électrique et la création d'une voie d'accès commune à la salle et aux parkings. Ces dépenses sont estimées à 224 393 €. La SEM achètera les parcelles communales pour un montant de 106 792 €. LTC prendra à sa charge une partie des frais d'études à hauteur de 30 000 €. La commercialisation des lots est prévue en septembre prochain et les premiers travaux en fin d'année. Le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier.

ENVIRONNEMENT : ACTUALISATION DU PROFIL DES EAUX DE BAINNADE

Considérant le classement « insuffisant » des eaux de baignade au Yaudet, la loi oblige la commune à réexaminer tous les deux ans le profil de ses eaux de baignade. Le Conseil autorise le Maire à signer un

devis de 1 352 € HT présenté par LTC qui réalisera cette étude.

BUDGET ET FINANCES FISCALITE LOCALE

Compte-tenu d'une part de la baisse des dotations de l'État et d'autre part des projets engagés par la commune, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %, qui passent donc à 14,91 % pour la taxe d'habitation, 20,31 % pour la taxe sur le foncier bâti et à 72,42 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Madame Mahé, Comptable du Trésor, a présenté les comptes, ils ont été approuvés à l'unanimité.

La section de fonctionnement du budget communal dégage un excédent de 237 933,50 € pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 1 245 551 €.

La section d'investissement présente un excédent net de 23 072,11 € pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 747 848 €.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2016

Claude Vaudry a présenté les nouveaux tarifs proposés par la commission « finances ». Les tarifs augmentent d'environ 1 % sauf les locations de tables et de bancs, les tarifs de publicité, les tarifs du marché, les tarifs concernant les fax et les photocopies et ceux des taxes de séjour (à une exception près) qui n'évoluent pas. Par ailleurs, un tarif annuel a été créé pour la publicité sur le site internet de la commune et un tarif « réveillon » pour la salle des fêtes.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Jean-Marie Bourgoïn, après avoir présenté ce projet (fusion de LTC avec les communautés de communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux ; suppression des syndicats intercommunaux et transfert massif de compétences des communes vers LTC), a proposé qu'un avis défavorable soit émis.

Les comptes rendus des conseils municipaux en intégralité sur : www.ploulech.fr

Si vous cherchez une idée de balade à Ploulec'h, alors enflez vos chaussures de randonnée et prenez sans hésiter la direction du château de Kerninon. Situé entre le bourg et le Yaudet à l'ouest de la commune, vous découvrirez dans un cadre verdoyant, un château à la façade de style classique, fin 17^e, début 18^e siècle. Attention cependant, le site n'est pas public, sa propriétaire autorise uniquement l'accès du bois aux promeneurs contemplatifs, aux cavaliers respectueux de l'environnement et autres joggers du dimanche.

Mais avant de vous déplacer, laissez-vous conter la magie du lieu et de ses habitants par Marie-Caroline de Bélizal, la fille du Comte Jean de Bélizal, décédé récemment à l'aube de ses 102 ans.

Partagez également les projets de la fille du Comte qui s'est installée au château. « Il faut faire revivre Kerninon, d'une façon ou d'une autre », affirme-t-elle comme pour se donner du courage, mais très vite elle réalise que seule c'est impossible et que la remise en état sera très coûteuse... C'est en quelque sorte un appel, elle veut permettre à ce lieu de rester vivant et souhaite recréer au plus vite l'atmosphère d'ouverture, d'échange et de partage qu'avait su instauré son père.

Marie-Caroline, pouvez-vous nous dire quelques mots de votre père, le Comte Jean de Bélizal, qui a aussi été Maire de Ploulec'h de 1972 à 1977 ?

« Un homme accessible, à la vie simple, adorable, affectueux... », les qualificatifs ne manquent pas à Marie-Caroline pour décrire la personnalité de son père. Elle garde le souvenir d'une vie de famille très agréable, d'une enfance délicieuse et elle

évoque avec émotion l'atmosphère de liberté qui régnait au château.

À l'âge adulte et suite au décès de sa sœur Anne-Marie, les relations familiales se sont compliquées, mais désormais elle est apaisée. Après avoir subi 30 années de mise à l'écart de la part de l'entourage de son père, elle a pu se rapprocher, l'accompagner, être là près de lui au château, jusqu'à ce qu'il parte. « J'ai pu le retrouver à sa sortie d'hôpital et je suis rentrée à Kerninon avec lui, c'est pour moi un grand soulagement d'avoir pu passer ces derniers temps avec lui. Il avait en effet toutes ses facultés pour évoquer ces années difficiles avec moi ».

Jean de Bélizal est né à Hénon en 1914. C'est en 1936 qu'il achète Kerninon. Il s'y marie en 1938 et peu de temps après il est appelé pour partir à la guerre. Fait prisonnier, il ne se plaint pas de son sort puisqu'il travaillera dans des fermes.

Il deviendra ensuite maraîcher et, dans les années 1960, il se spécialisera dans l'élevage de poules pondeuses : plus de 8000 poules sur paille avec pondoirs, les poussins d'un jour, eux, étaient mis en couveuses. Peu de temps après, le modèle du système intensif se développe, c'est alors la fin de l'activité d'élevage à Kerninon, puisque le comte refusera l'idée d'élever des poules en batterie.

Apprécié de la population, il sera également Maire de Ploulec'h pendant 5 ans et ensuite conseiller municipal sous le mandat de Jean Even.

Homme de foi, Jean de Bélizal oeuvra aussi beaucoup pour le diocèse de Lourdes, dont il sera le président durant de longues années.

Aujourd'hui, vous héritez d'un château entouré d'un domaine de 20 hectares, quels sont vos projets ?

Tout d'abord, je m'y sens très bien, ici je suis sereine. Maintenant ce que je vais pouvoir faire, je ne le sais pas précisément. C'est très lourd, car depuis des années, tout est à l'arrêt à l'intérieur, comme à l'extérieur. Il faudrait reprendre le jardin, pourquoi pas faire pâturer des animaux ou remettre en service les écuries qui jadis abritaient les chevaux de course de ma sœur.

Dans les bâtiments, il y a l'électricité à refaire, des mises aux normes, sans parler de la décoration qui a 50 ans ! Je pense qu'il faudrait prévoir au moins 3 ans de travaux, c'est pourquoi certains jours j'y crois et d'autres un peu moins. La rénovation et l'entretien d'un château, c'est avant tout une question de finances !

Je travaille aussi sur l'organisation d'animations qui pourraient se dérouler dans le parc, comme des concerts de musique classique en été, ou l'accueil d'artistes. Parallèlement, j'ai été contactée par une spécialiste des plantes aromatiques et j'ai un projet de restauration de tableaux avec une amie.

Avez-vous une anecdote de votre vie dans le château à partager avec nous ?

J'ai le souvenir d'un feu de cheminée au 1^{er} étage, les flammes sortaient à l'extérieur du conduit. Ça avait été très impressionnant, d'autant plus que le camion de pompiers ne pouvait pas franchir la grille d'entrée ! Mais, la plus grosse bêtise qui me revient à l'esprit, c'est avec Bernard, le fils Cozic. On avait décidé de jouer « à la ferme », avec de vraies parcelles, un tas de foin, des fourches, etc. Il nous manquait une récolte, alors nous sommes partis cueillir les artichauts et on a coupé toutes les têtes, tout juste formées ! Tous les deux, on s'est faites attraper par l'oreille. La récolte était fichue pour mon père qui à l'époque vendait ses légumes au marché.

AVIS
aux promeneurs

Accès autorisé au bois
(boucle de 2 km)
Pas d'engins à moteurs
Respect de la faune et de
la flore.

n père »

Marie-Caroline de Bélizal

Château de style classique en façade (fin 17^e ou du début du 18^e siècle), partie arrière du 12^e ou 13^e siècle.

Allée arborée et cour intérieure délimitée par un mur de clôture

Bâtiments annexes, équipement :

maison de la grille,

maison du gardien,

chapelle,

2 pigeonniers,

écuries,

pressoir à cidre

Nombre de pièces : 13

Mode de chauffage : fuel et bois (grande cheminée ouverte dans la cuisine)

*Propos recueillis par Nadège Porret,
Mireille Guéneq et Matthieu Dupuis*



Entre-Nous

Associations, particuliers, vous souhaitez contribuer à la restauration d'un élément patrimonial du château ? Vous aimeriez proposer une manifestation ou une fête locale ? Vous voulez peut-être mettre des ruches, couper du bois et en garder une partie pour vous ou apporter votre aide pour les tontes ?

N'hésitez pas à contacter Marie-Caroline de Bélizal pour en discuter.

Contact : 06 87 39 23 45

5

LE CHIFFRE

C'est le nombre de cuves à fuel qui alimentent le système de chauffage du château. Impossible financièrement d'envisager de les remplir toutes les 5 pour Marie-Caroline de Bélizal !

5

Interview

Philippe Bonnin

INTERVIEW DE M. BONNIN, Technicien pour les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département des Côtes d'Armor, en charge du site du Yaudet.

M. Bonnin, dans le cadre de la rédaction de notre bulletin municipal, nous avons souhaité porter un éclairage sur l'action que vous avez menée depuis de nombreuses années en temps que gestionnaire du site départemental du Yaudet. En ce moment se finalise un gros chantier de réaménagement du promontoire et nous vous inviterons donc à détailler les tenants et aboutissants de ce projet.

Mais pour commencer, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur vous et le déroulé de votre carrière ?

Je suis originaire du Berry, de Bourges plus précisément. J'ai débuté ma carrière professionnelle dans la gestion forestière pendant 10 ans dans le centre de la France. Je suis arrivé en Bretagne en 1988 au moment où le département venait de créer un poste dans le Trégor pour la gestion des espaces naturels sensibles qu'il avait acquis. J'ai obtenu ce poste par voie de concours. À l'origine, j'avais pour mission d'initier et de réaliser moi-même des travaux de gestion et d'aménagement de ces sites. Compte-tenu du développement en nombre de ces espaces (aujourd'hui 20 sites recensés entre Plestin-les-Grèves et Paimpol), ma mission s'est consolidée autour d'un rôle d'initiateur et de superviseur de projets, menant à la fois des consultations d'entreprises, la réalisation de CCTP (cahier des clauses techniques particulières) et le contrôle des réalisations de travaux. Ma mission s'est également étendue à la mise en place de la gestion de certaines zones humides par le pâturage équin. Cette pratique très pertinente que nous avons développée avec ma collègue Estelle Porcher et un technicien du conservatoire sur Trébeurden, nous a demandé de gros investissements, notamment



dans le suivi et la gestion des troupeaux équestres autour des sites de Plounérin, du marais du Quellen à Trébeurden ou de Landrellec, avec pour objectif de garder ces milieux naturels ouverts au public.

Quand vous parlez d'objectifs justement, quels sont ceux fixés par votre hiérarchie dans ce service des ENS au département ?

Le fil conducteur de l'ENS est de préserver la qualité des espaces naturels acquis par le département, en tenant compte des demandes locales pour ouvrir ces espaces au public dans les meilleures conditions possibles. En collaboration avec les municipalités et les associations, nous menons nos réflexions sur les aménagements des sites en préservant leur identité, tout en apportant une valeur ajoutée dans leur protection et leur développement, en utilisant notamment des matériaux naturels intégrés à l'environnement.

En ce qui concerne Le Yaudet, quelle a été votre appréciation de son caractère et de son potentiel ?

D'un point de vue personnel, ce que j'aime en ce lieu c'est son côté intimiste en fond de baie. C'est un site qui conjugue énormément de qualité sur le plan paysager : on y retrouve à la fois une dimension maritime, un estuaire, sur le plan terrestre, une petite forêt, des rochers, des traces d'une occupation agricole et, sur le plan culturel, il y a les vestiges, la connaissance que l'on a pu obtenir grâce au travail des archéologues. C'est un site béni.

À notre idée, cette dimension historique du Yaudet est un peu sous-exploitée, qu'en pensez-vous ?

On en est parfaitement conscient, mais il ne faudrait pas penser que l'on a négligé le Yaudet sur cet aspect. Cependant, nous avons considéré au départ que c'est un site qui se suffisait à lui-même contrairement à d'autres endroits plus fragiles que l'on avait à gérer en priorité. Il y a eu par la suite des développements sur cette thématique. Ce qu'il faut remarquer d'ailleurs, c'est que j'ai connu plusieurs municipalités et plusieurs équipes techniques sur Ploulec'h et que notre collaboration a toujours été de qualité.



Le fait particulier ici est qu'il existe un fort attachement de la population au site, ce qui crée de fortes exigences. À la formulation d'une nouvelle demande, clairement formulée et répétée, on a toujours essayé d'y répondre comme cela est le cas aujourd'hui.

Pour en revenir au réaménagement d'aujourd'hui, pouvez-vous nous expliquer sa genèse ?

J'avais depuis longtemps eu l'idée de mener une opération sur le parking du Yaudet qui était à mon avis devenu informe et qui n'était pas une porte attrayante pour le site. Des discussions avec ma chef de service, Mme Le Bars qui connaissait bien le site, ont permis de lancer le projet. Le travail d'étude a alors été confié à une paysagiste, Mme Céline Le Tixérand. On a ensuite adapté sa proposition en fonction de la pertinence des lieux. L'objectif premier de ce réaménagement était de redonner à ce lieu toute sa dimension paysagère, en occultant au mieux l'empreinte du parking et des véhicules qui s'y trouvent et d'harmoniser également la signalétique et les aménagements sur le site.

En ce mois de mars, l'aménagement général du projet est finalisé. Il reste à entreprendre toute la phase importante de plantation et d'enherbement (voir plan en annexe) ainsi que l'intégration des bancs et d'une grande table de pique nique dont les modèles ont déjà été installés sur le site de la villa Rohannec'h à St Brieuc.



Ce réaménagement a soulevé quelques inquiétudes, notamment au niveau de son accessibilité, mais je crois que vous avez le même avis que nous sur cette thématique ?

Effectivement, nous pensons qu'en réfléchissant à un délestage du stationnement en amont, nous permettrons aux visiteurs de découvrir toutes les dimensions du site, et notamment de mieux apprécier le caractère typique et ancien du village, de repérer au mieux toute la dimension du rempart traversier et de ne pas louper le panorama ouvert sur le Léguer le long de ce qui est appelé « le quai ». Créer ce cheminement permettra également de donner plus de visibilité au commerce. Il faudra simplement mieux gérer les grosses affluences comme au 15 août. Le principe logique, qui tient de notre expérience, est de ne plus surdimensionner les parkings car c'est ingérable et destructeur d'espace.

M. Bonnin, vous allez très prochainement partir en retraite. Avez-vous une idée de la méthode que va mettre en place le département pour gérer le site du Yaudet dans l'avenir, dans un contexte budgétaire très contraignant ?

Dans l'immédiat, dans le cadre d'une redistribution des gestions des sites départementaux, j'ai un collègue technicien du centre Bretagne qui viendra prendre en charge tous les sites qui, comme Le Yaudet, présentent des enjeux de gestion importants et qui nécessitent donc une compétence très affirmée. Son travail sera complété par un agent de maîtrise qui interviendra régulièrement sur place. Pour Le Yaudet, des engagements forts ont été affirmés. Je m'y suis beaucoup engagé et j'espère qu'ils se poursuivront notamment autour du projet de la maison du passeur, où nous avons déjà effectué des actions et où j'ai lancé des demandes de devis pour la cristallisation des ruines.

Ce projet mené autour de la maison du passeur prend une nouvelle dimension depuis que nous l'avons sorti tous ensemble un peu de l'oubli. J'en prends pour exemple tout l'intérêt qu'y porte M. Prigent, représentant du label « ports d'intérêts patrimoniaux » pour les Côtes d'Armor, qui pense très concrètement que cette thématique en complément d'un sentier de découverte nous permettra de concourir à ce label.

Qu'en pensez-vous ?

Pour moi c'est sur, c'était la « belle endormie » ; on l'avait déjà dégagé une fois pour se rendre compte de la qualité du bâtiment et cette démarche avait également fait l'objet d'une étude par le CAUE. Maintenant il faut trouver des solutions pour passer à l'acte. À titre d'information, je peux vous dire que l'ARSSAT est pressentie pour intervenir sur ce projet, notamment en ce qui concerne la restauration de la fontaine.

Dans l'instant, la municipalité et les associations souhaitent pérenniser cette visibilité de la maison du passeur et donc intervenir pour maîtriser la végétation. Est-ce que vous nous soutenez dans cette demande ?

Bien sûr, il est désormais important de maintenir cet entretien avant le démarrage du futur chantier. Je vais d'ailleurs soumettre l'idée de sécuriser le site de manière plus appropriée en installant une ganivelle le long du GR 34.

Pour finir cette interview, un peu de prospective. Vous savez comme nous que l'État s'est engagé dans une profonde réforme territoriale qui tend à terme à faire disparaître une grande partie des compétences départementales, voir le département lui-même. Dans ces conditions, à votre avis, quel est le devenir des sites comme Le Yaudet ?



À l'instant où je vous parle, nous avons toujours des projets d'acquisition de terrains sur Le Yaudet pour assurer sa continuité territoriale en éliminant ce que l'on appelle les « dents creuses ». Même dans un contexte budgétaire contraint, l'ENS a encore les possibilités de tenir cette politique puisque ce service ne fonctionne pas sur le budget général mais sur le fléchage d'une taxe spécifique, la taxe d'aménagement, qui lui confère une certaine autonomie dans ce domaine. D'autre part, au-delà des réformes territoriales qui peuvent être actées, il faut savoir qu'un ENS est inaliénable et que les missions qui y sont liées sont codifiées. Un ENS restera donc départemental même si sa gestion pourra être transférée à terme à une autre entité territoriale. Mais ce sujet n'est pas à l'ordre du jour et je n'avancerai donc aucune hypothèse dans ce domaine.



Propos recueillis par Thierry Le Calvez

L'Agenda

23 avril

Soirée crêpes et théâtre (CE1/CE2)

5 mai

Tour du Trégor cyclo

7/8 mai

Championnat de France de Tir à l'arc

21/22 mai

Soirée crêpes et théâtre (CE1/CE2)

4 juin

Fête de la commune de Paris 1871 en Trégor

5 juin

Puces au parking d'Intermarché

12 juin

Kermesse de l'École

17 juin

Spectacle de théâtre des CM1 (20h)

18 juin

Inauguration des travaux du Yaudet
Concert de Micado à la chapelle (18h30)

CONCOURS
DES Maisons
Fleuries
Ploulec'h

Comme l'année dernière le jury passera durant la dernière quinzaine de juin. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.

Roady
CENTRE AUTO

DÉPANNAGE
REMORQUAGE

A DOMICILE

02 96 46 33 45

NOUVELLE ENSEIGNE les lettres de Laure



Récemment installée à Ploulec'h, Laure Dupuis va bientôt démarrer son activité de dorure à l'or fin, en qualité d'auto-entrepreneuse. Équipée de feuilles d'or (22 ou 23 carats), de colle et de pinceaux, elle intervient en toute précision sur les monuments funéraires, les plaques souvenir, les plaques commémoratives et autres pierres tombales. Il faut savoir que c'est l'or qui prime dans 90% des gravures sur les pierres tombales. Encouragée dans cette direction par un gardien de cimetière qui lui a offert son premier carnet, elle s'est spécialisée dans cette technique ancienne depuis quelques années, en complément d'une autre activité professionnelle. Elle répond aux demandes de devis par téléphone, e-mail et se déplace dans le département des Côtes d'Armor et sur toute la Bretagne en fonction des demandes. Il faut compter un budget de 4 ou 5 € environ par lettre. Le travail de gravure est garanti pour plusieurs années. Contact : 06 88 86 79 97 ou laure_dupuis@orange.fr

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Z.A

22300 Ploulec'h

02 96 37 17 59

Le Carnet de la

Ils nous ont quittés

2016

06/01 Jacquis FERRÉ

15 route de Kérissy

06/01 Jean DE GOUZILLON DE BELIZAL

château de Kerninon

09/01 Louis CORNIC

1 lotissement de Kergaradec

19/01 Daniel MEVEL

9 route de Kerjean

26/01 Jean-Yves GOASDOUE

9 route de Morlaix

06/03 Louise THOMAS, épouse AURÉGAN

2 route de Saint-Patrice

Fête de la Commune de Paris de 1871 en Trégor le 4 juin

Les Amis de la Commune de Paris 1871, comité Trégor Argoat se réunissent le samedi 4 juin à la salle des fêtes de Ploulec'h.

Programme résumé

15h - Ouverture de la fête, exposition.

16h - Table ronde autour des idéaux de la commune

18h - Spectacle et théâtre

19h - Banquet communard avec récital de chansons.

Coiff'ZEN
Nouvelle Zone d'activités
Tél : 02 96 37 21 21
www.coiffzen.fr
Bien-être

Patrice Danteny

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalemment

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H
02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.eu

Yves POUPON
COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF & RÉNOVATION
5 route de Kerjean
22300 PLOULEC'H
02 96 37 54 09



Ils sont nés

2015

03/11 Alysse TANGUY

12 route de Kerjean

20/11 Emma MONTRÉER

9 lotissement de Mezo Vilien

2016

12/01 Sandro LE GOFFIC

16 route de Kerhervec

20/01 Loriane KERLÉVÉO

23 lotissement de Kergaradec

12/03 Jeanne LENNUIEZ

4 route de Kerjean Izellan



Une p'tite Ploulec'hoise : bienvenue à Jeanne !

Une naissance sur la commune, c'est assez rare : la dernière, c'était il y a 17 ans ! À la différence de la plupart des parents qui sont aiguillés vers les maternités de Lannion ou de Saint-Brieuc, les

parents de Jeanne ont volontairement choisi d'accueillir leur bébé chez eux. « C'est une expérience magique : avec notre aîné, nous étions tous les trois au coin du feu et puis tranquillement, c'est mon mari qui m'a accouchée. La sage-femme, elle est arrivée cinq minutes après. » Leurs raisons ? Se sentir entouré de personnes que l'on aime et surtout ne pas subir la surmédicalisation de l'hôpital lorsqu'il n'y a pas de contre-indications pour le bébé et la maman. Expérience réussie pour cette maman qui avait accouché à l'hôpital pour son premier enfant.

*Si vous souhaitez vous pouvez envoyer
une photo de votre bébé
infocom-mairieploulech@wanadoo.fr*

Infos pratiques

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h-17 h30

Vendredi 8 h 30-12 h / 13 h-16 h30

Samedi 10 h / 12 h

Tél 02 96 46 10 00 Fax 02 96 37 14 50

mairieploulech@wanadoo.fr

www.ploulech.fr

ATELIER MUNICIPAL

02 96 46 10 04

ÉCOLE

02 96 35 74 05

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 96 37 24 11

RESTAURANT SCOLAIRE

02 96 46 55 74

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison pour tous

02 96 35 32 92/06 60 25 48 55

RAM : relais Assistantes maternelles

Tél : 0 6 77 38 49 67

ASSISTANTE SOCIALE

Rendez-vous au 02 96 04 01 04

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39, avenue de Park Névez

BP 246 22303 LANNION CEDEX

Tél : 36 46

Centre social de Ker-Uhel

0 820 25 22 10, 29 Bd d'Armor

Les 2es et 4es lundis

les mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h

et de 14 h à 17 h 30.

COLLECTES

Le mercredi

- Collecte des ordures ménagères

les semaines impaires et collecte sélective

les semaines paires.

- Le calendrier est disponible en mairie ou sur le

site internet de Lannion Trégor Communauté

- Pour les encombrants en porte à porte sur

rendez-vous au 08000 22 300

SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC

N° VERT : 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

fermé le jeudi 02 96 35 24 50 ou 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

EDF-GDF

Sécurité - dépannage

0 800 47 33 33 (gaz) - 09 72 67 50 22 (électricité)

SAMU : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie nationale

02 96 37 03 78

Centre Hospitalier

02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor

02 96 46 65 65

MAISON MÉDICALE

MÉDECIN

02 96 46 34 86 Mme ROCHEZ Isabelle

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

02 96 37 11 94 M. COURCOUX Vincent

DENTISTE

02 96 46 38 49 M. PEN David

INFIRMIÈRE

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ

Anne

02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

PHARMACIE BEL AIR 02 96 46 53 50

ORTHOPHONISTE 02 96 54 55 23

Mme BEN AÏM Danièle

KLB JARDIN SERVICES
LE BONNIEC KEVIN, PAYSAGISTE
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
AGRISE
SERVISE A LA PERSONNE
SOS CREDIT
OU REPURION
D'IMPOT
02.96.37.02.16
06.68.81.00.20
15 Rue de Lannion, 22300 Ploumilliau
lebonniec.kevin@btmail.fr

TERASSAGE, DEMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENRIICHMENT, DÉSSOUCHAGE...
L'HAT
Auto-entrepreneur
Devis gratuit
Prix sans TVA
Site: 514 953 942 000 18
gamarinjeffre.fr
22300 Ploumilliau
0612680341
0296375798

le yaudet
Crèperie - Restaurant
Chambres d'hôtes - Gîte
Le Yaudet
22300 PLOULEC'H
02 96 46 48 80

OPEN de FRANCE



Tir à l'arc Nature

7 et 8 MAI 2016

Ploumilliau-Ploulec'h

- Parcours visiteurs
- Exposants
- Animations



Côtes d'Armor
le Département



CNDS
Le sport pour tous

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
d'Agglomération

